



**HAL**  
open science

# Maîtres et élèves du système éducatif franco-chinois : de la transmission de la culture chinoise à l'intégration à la société réunionnaise

Édith Wong Hee Kam

## ► To cite this version:

Édith Wong Hee Kam. Maîtres et élèves du système éducatif franco-chinois : de la transmission de la culture chinoise à l'intégration à la société réunionnaise. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, 1994, The Quest for Identity in a Multicultural Society : South Africa, International Seminar, 09, pp.127-153. hal-02350300

**HAL Id: hal-02350300**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02350300>**

Submitted on 6 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Maîtres et élèves du système éducatif franco-chinois : de la transmission de la culture chinoise à l'intégration à la société réunionnaise*

*Dr Edith Wong-Hee-Kam*  
*Université de La Réunion*<sup>1</sup>

Des bâtiments vétustes qui tombent en ruines, des terrains de tennis ou de basket, des salles de ping-pong, de blanches villas créoles restaurées dans un écrin de verdure par des particuliers : voilà le destin protéiforme des écoles franco-chinoises, voilà — du moins en apparence — tout ce qui reste d'un épisode-clé de l'évolution de la communauté chinoise de la Réunion, d'une histoire placée sous le signe de la passion : ce sont les signes tangibles et paradoxaux d'un combat où des associations de parents engagèrent une lutte acharnée pour la transmission de la culture ancestrale à leur progéniture. Le constat que nous pouvons faire aujourd'hui nous introduit au cœur d'une réflexion sur l'intégration d'une frange de la société au monde créole marqué par l'occidentalisation. Les caractéristiques physiques et culturelles de la minorité chinoise tranchaient particulièrement dans un monde où pourtant coexistaient des gens venus de différents points du globe et porteurs de traditions culturelles éloignées. Elles étaient assez fortes pour maintenir pendant plusieurs décennies un critère ethnique et culturel incontestable. Ainsi que l'affirme pertinemment Christian Ghasarian :

Malgré la politique française d'assimilation qui, depuis l'abolition de l'esclavage dans l'île en 1848 a évacué toute référence ethnique dans les documents officiels concernant la population de La Réunion, et malgré l'importance des métissages, l'existence de plusieurs

---

<sup>1</sup> Edith Wong-Hee-Kam, Université de La Réunion, 15 av. René Cassin, 97715 Saint Denis Messag Cedex 9.

'identités réunionnaises' ne fait plus aucun doute aujourd'hui. Le critère ethnique permet d'établir des traits culturels certains<sup>2</sup>.

Après avoir brossé une perspective historique permettant de mieux situer les enjeux, nous verrons à quel point les clivages entre les maîtres venus de Chine et les élèves nés à La Réunion se sont créés au fil du temps, et dans quelle mesure les facteurs socio-politiques ont induit une évolution originale, différente à maints égards de celle qu'on trouve dans d'autres sociétés coloniales ou d'autres communautés chinoises d'outre-mer<sup>3</sup>. Nous nous interrogerons également sur l'héritage légué et qui resurgit de façon occulte ou ouverte, résistant aux effets anesthésiants de manipulations idéologiques.

## 1) Historique

Placé au départ sous le signe de l'ascension, en particulier avant la Deuxième Guerre mondiale, le système éducatif franco-chinois s'enfoncera inexorablement dans un crépuscule mortel dès la fin des années 1950.

### A) Création et essor : 1940-1945

C'est sous les auspices du Guomindang que naît en 1927 la première école chinoise de La Réunion, soit quatre années après la création du parti dans l'île (A Tahiti, la première école fut également créée par le Guomindang quelques années plus tôt, en 1922, par arrêté du 15 décembre 1922 paru au *Journal Officiel* du 16 décembre 1922 des Etablissements Français d'Océanie (pp. 328-29) autorisant la création d'une école chinoise au Kuo Min Tang. L'article 1<sup>o</sup> stipule que l'école du Kuo Min Tang devra dispenser aux enfants un enseignement en langue chinoise et en langue française. L'article 2<sup>o</sup> précise que la personne chargée de l'enseignement du français devra être titulaire du brevet et consacrer une heure au minimum à l'enseignement de sa discipline pendant la première année de la scolarité, horaire qui devra ensuite être étendu à une heure et demie les années suivantes). Située au siège même du Guomindang, à Saint-Denis, elle dut fermer ses portes en 1930. Les sources chinoises attestent cette première fondation, en particu-

<sup>2</sup> C. Ghasarian, Honneur, *Chance et Destin, la culture indienne à La Réunion* (L'Harmattan : Paris, 1991), 11.

<sup>3</sup> Cf. E. Wong-Hee-Kam, *La diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de La Réunion*, thèse de doctorat nouveau régime, EHESS, Paris, 1994.

lier par la monographie publiée en 1966<sup>4</sup>, ou les entretiens que nous avons eus avec d'anciens directeurs d'écoles, d'ex-maîtres ainsi que des élèves. Nous nous sommes référée aussi à des sources occidentales, comme l'opuscule publié par P. Eve, *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion*, ou aux exemplaires du *Bulletin Départemental de l'Enseignement* dont le rapport annuel inclut un bilan sur les écoles privées par circonscription<sup>5</sup>. En pratique, c'est à partir de 1940 que la majorité des enfants concernés par cette forme d'enseignement fréquenta les écoles franco-chinoises créées. Sur le plan législatif français, ce type d'écoles entrain dans le cadre de l'enseignement privé, et sa dénomination ne pouvait être purement chinoise. Il est donc plus approprié de parler d'écoles franco-chinoises plutôt que d'écoles chinoises.

La guerre sino-japonaise servit de catalyseur à ces créations : les enfants ne purent être envoyés dans une Chine en proie aux affres d'un conflit meurtrier. D'autre part, un sentiment patriotique très fort se manifesta au sein de cette communauté d'exilés et suscita un désir accru de transmettre et d'entretenir la langue et la culture chinoises. Il était vital de les perpétuer, surtout si on maintenait l'optique du retour en Chine. La maîtrise de la langue chinoise avait alors une importance capitale : les immigrants voulaient que leurs enfants puissent parler couramment le chinois, voire le lire et l'écrire, afin qu'à leur retour au pays natal, ils fussent considérés comme de vrais Chinois<sup>6</sup>. Par ailleurs, avec l'entrée de la France dans la Deuxième Guerre mondiale, La Réunion, dont les autorités s'étaient ralliées au gouvernement de Vichy, fut soumise au blocus, ce qui acheva d'aggraver la situation sur différents plans et entre autres sur le plan scolaire. M. Thiaw-Ti écrit notamment à propos de l'établissement dont il fut un des fondateurs et le directeur :

L'Ecole de la Chine Radiouse a été fondée en 1942, à l'heure décisive où la guerre du Pacifique faisait rage. Notre pays affrontait la guerre sino-japonaise... A cette époque, il y avait la guerre partout. Les moyens de communication étaient coupés. On souffrait de la pénurie gé-

<sup>4</sup> *Huaqiaozhi Liuniwangdao*, "Les Chinois de l'île de La Réunion", Huaqiaozhi bianzhuanweiyuanhui, Taipei, 1966. p. 40.

<sup>5</sup> Prosper Eve, *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion* (Presses de Graphica : Saint-André, 1990). L'auteur y dresse un tableau intéressant et instructif des écoles, mais il nous a paru partiel d'autant qu'il ne mentionne pas le groupe linguistique des écoles, ni son nom chinois.

<sup>6</sup> La pratique linguistique est considérée comme un vrai critère de discrimination, l'ascendance de parents chinois n'étant pas considérée comme suffisante.

nérale. Ainsi, pour écrire, on ne disposait pas de matériel. Malgré cet état de dénuement, tout le monde prit son courage pour tenter de parvenir à un résultat tangible".<sup>7</sup>

Différentes fondations d'écoles eurent lieu donc dans ce contexte.

Les écoles seront classées en fonction du groupe linguistique auquel elles appartenaient (cantonais et hakka). La première école cantonaise fut la *Konghua hokaho* (*Guanghua xuexiao*)<sup>8</sup>, l'Ecole de la Chine Radiieuse, créée en 1942 sous l'égide de l'association *namsun* du nom de *Fuyaixia*, (*Huhuishi*), Société de la Réciprocité (à ce propos, il est bon de rectifier une affirmation de Madame H. Ly-Tio-Fane qui situe en 1944 l'ouverture de la première école franco-chinoise, soit avec deux ans de retard : "Par esprit de conciliation, écrit-elle, l'école franco-chinoise ouvrit ses portes en 1944"). Par ailleurs, le combat qui est mené par l'administration française qui voit dans ces écoles "un encouragement au séparatisme" se situe non pas avant et durant la Deuxième Guerre comme son analyse tendrait à le laisser croire, mais après la départementalisation<sup>9</sup>. Le responsable, M. Thiaw-Ti (*Zhou Xiaoshang*), commerçant de l'Est, avec l'aide d'autres Cantonais de la même région, mit au point un enseignement primaire s'étalant sur six ans, sous la double égide des autorités françaises et chinoises. Le consulat de Chine à Madagascar se chargea d'envoyer l'autorisation d'ouverture, l'administration française spécifia qu'on devait trouver un nombre égal d'heures pour les enseignement en français et en chinois ainsi que la présence d'un directeur de nationalité française à la tête de l'établissement.

Les Cantonais implantèrent également des écoles dans la capitale. La première allait surgir dans le quartier chinois, dans la ruelle qui longe le Prisunic actuel. Selon un informateur âgé que nous avons interrogé en 1989, elle s'appelait la *Henghua hokhao* (*Xingfa xiaoxuexiao*), l'Ecole du réveil de la Chine. D'autres permirent aux enfants de la capitale de continuer leurs études sans quitter les parents : vers 1944-45, une école se mit en place à la rue des Limites, mais déjà peu de temps avant, en 1943, le Guomindang avait permis aux jeunes Cantonais de Saint-Denis de faire des études dans son local situé rue Charles Gounod.

La mise en place d'établissements chez les Hakkas se fit parallèlement aux créations de centres d'enseignement cantonais : chaque foyer de peuplement de ce groupe

<sup>7</sup> M. Thiaw-Ti (Zhou Xiaoshang). "Histoire du processus de la fondation et du développement de l'école de la Chine Radiieuse de La Réunion et de son association", texte manuscrit, s.l. n.d.

<sup>8</sup> Nous citons entre parenthèses les noms chinois transcrits en *pinyin*, le système officiel adopté par Pékin.

<sup>9</sup> H. Ly-Tio-Fane, *La diaspora chinoise dans l'Océan Indien Occidental* (Presse du GIS : Aix-en-Provence, 1981), 149.



tenait pour indispensable de posséder son infrastructure éducative personnelle. Les Hakkas de Saint-Pierre démarrèrent avec la création de la *Yukiao hokkao* (*Yuqiao xuexiao*), l'École d'enseignement des Chinois d'outre-mer, que l'on appellera comme partout ailleurs dans l'île pour les établissements du même genre "l'école franco-chinoise". En 1942, un commerçant de Saint-Pierre organise une souscription pour l'acquisition commune d'une maison créole ; en 1945, un bâtiment en béton doté d'une grande salle est construit, financé par les commerçants hakkas de l'île. Il comprend un étage et accueille un internat. A Saint-Louis, les Hakkas procédèrent aussi à l'ouverture de leur école. M. Ng Tock Mine, arrivé en 1935, se souvient avoir participé à cette ouverture en 1943 à la demande des parents. Elle s'appelait *Zoungfa hokkao* (*Zhonghua xuexiao*), "École de la civilisation chinoise". Une association sportive était couplée à l'école, la *Zoungfa t'iyukfi* (*Zhonghua tiyuhui*), qui faisait du basket (plus tard, les locaux furent détruits et remplacés par un terrain de tennis). D'ailleurs la plupart des écoles possédaient une association sportive, ce qui était le cas par exemple pour *Guangxuexiao*. Parmi les activités culturelles de cette école figurait la troupe théâtrale *Zoungkiao sengfat gnankiuifi* (*Zhongqiao shenghuo yanjiuhui*), qui se distingua durant la guerre sino-japonaise par des représentations de *p'akfakiap* (*baihuaju*). A Saint-Denis où les Hakkas étaient minoritaires, la création d'écoles eut lieu plus tard, presque trois ans après celle de Saint-Pierre, le 19 décembre 1944 où fut inaugurée la *Famin hokkao* (*Huamin xuexiao*) — l'école du Peuple chinois, rue du Maréchal Leclerc. Nous avons découvert l'existence de deux autres écoles hakkas : l'une à Saint-Paul, la *Wunfa hokkao* (*Wenhua xuexiao*), "École de la culture chinoise", créée sensiblement vers la même époque, comportait selon notre informateur 90 élèves. L'autre vit le jour à Saint-Benoit après 1944. Entre 1940 et 1946, la floraison des écoles hakkas a permis l'éclosion de sept établissements. Autre école hakka du sud : celle du Tampon, la *Wongfa hokkao* (*Wanghua xuexiao*), l'École Sino-réunionnaise ouverte un peu après celle de Saint-Pierre, en 1943, et dont l'effectif montait selon M. Tok-Mine jusqu'à environ 80 élèves. Son enseignant, M. Ah-Chine (aidé plus tard de M. Hane-Kwan), commerçant au Tampon, venait régulièrement donner des cours sous le portrait de Sun-Yat-Sen, dans cette ancienne maison créole qui accueillait non seulement des enfants du Tampon, mais aussi ceux de la Ravine des Cabris ou de Mont-Vert, et qui vivaient dans un internat fort rudimentaire. Le week-end, plusieurs d'entre eux effectuaient un long parcours à pied pour rentrer au domicile familial et aider à servir au magasin.

Ces écoles étaient dans la mouvance des associations qui y voyaient non seulement un instrument de formation de la jeunesse chinoise, mais également un vecteur de la vie communautaire. Tel a été le rôle joué par les associations comme la *Fuyaixia* des

Cantonais de Saint-André, le *Guomindang* qui fut l'initiateur de l'école de la rue Charles Gounod, ou le *Dongsifi* de l'école hakka de Saint-Pierre qui, après avoir suscité la création de ces écoles, la supervisèrent le plus souvent, procédèrent au recrutement des maîtres, soit en Chine, soit le plus souvent à La Réunion (voire à Maurice) où ils menaient d'ailleurs la double activité de commerçants et d'enseignants. Ils étaient rémunérés par l'école, grâce aux cotisations versées par les parents des élèves (à titre d'exemple, ceux de Saint-Pierre payaient la somme de 1000 francs CFA par mois). Ces écoles reprenaient la même répartition sur six années que celle des écoles primaires chinoises (ainsi que leur programme), mais elles n'allèrent pas jusqu'à l'enseignement du second degré pour lequel il fallut aller à Maurice ou en Chine, pour ceux qui tenaient à continuer. Si nous examinons le fonctionnement de l'école de Saint-André pour laquelle nous avons interrogé l'ancien directeur, M. Thiaw-Ti en 1990 alors qu'il avait plus de cent ans, nous découvrons que lors de l'ouverture de l'établissement en septembre 1942, elle accueillit une cinquantaine d'élèves, externes et internes confondus, dans un bâtiment entouré d'une vaste cour où les élèves pouvaient jouer au basket. La direction, ainsi que l'avait exigé le Vice-Rectorat, était assurée par une personne de nationalité française, Madame Bolder. Les effectifs grimpèrent rapidement, atteignant 70 à 75 élèves dont 1/5ème était composé de filles. Trois maîtres étaient chargés de six classes, à raison d'un enseignant pour deux niveaux. L'un d'eux fut recruté en Chine, les deux autres localement. Ils étaient rémunérés par l'Association des Chinois de Saint-André et les cotisations d'élèves.

Les cours avaient lieu de huit heures à midi, et de quatorze à seize heures. On y enseignait l'écriture chinoise, l'expression orale, la lecture ainsi que l'histoire et la géographie de la Chine. On pratiquait également une activité sportive comme le basket. Quant aux mathématiques et aux sciences, leur enseignement se faisait également en cantonais. Il en était de même pour la morale. Quand j'ai demandé en quoi elle consistait, on m'a répondu : "C'est l'éducation familiale, le respect et l'amour dus aux parents, la politesse, la vie harmonieuse en société". Un des gros problèmes fut celui de l'absence de manuels. On était en pleine guerre, et La Réunion subissait le blocus, il régnait une pauvreté endémique. Il fallut "se débrouiller" avec les moyens du bord. Les Chinois recoururent à une certaine ingéniosité. Faute d'avoir des livres imprimés, ils firent relever ceux qui avaient été apportés de Chine. Ils recyclèrent de vieux livres français. Quant à la vie communautaire, elle était ponctuée par des fêtes régulièrement célébrées, en particulier l'anniversaire de l'ouverture de l'école, de la naissance et de la mort de Sun-Yat-Sen, le Double-dix, le Premier Mai, la fin de l'année française, etc.. A la fin de l'année était donnée

une représentation à laquelle les parents étaient conviés. Au programme figuraient des chants, des danses et des saynètes à thèmes souvent patriotiques.

Au cours de notre enquête, nous avons constaté que dans le contexte politique où ils évoluent à cette époque les Chinois ne sont pas engagés dans l'ensemble dans le débat public et manifestent une certaine indifférence pour le futur de l'île, ce qui explique peut-être en partie le rejet dont ils sont l'objet de la part de la classe bourgeoise en particulier : elle leur reproche leur ascension économique et le désintérêt marqué envers leur patrie, spirale d'autant plus compréhensible si on réalise l'ostracisme et la marginalisation qui affectent les Asiatiques, et les acculent à un enfermement inévitable. Oscillant entre deux allégeances, les Chinois penchent en fait pour la Chine, lieu où nombreux sont ceux qui aspirent à rentrer, lieu où ils pensent finir leur vie, lieu où vont une bonne partie de leurs revenus, terre des ancêtres où sont restés des membres très proches. Même la superposition des modèles cognitifs chinois et français révèle la primauté du premier comme référence, et les leaders qui émergent à cette époque ont un charisme à la chinoise. Nous nous sommes rendus compte que sans vivre dans un ghetto, la minorité chinoise qui stabilise son implantation à cette époque axe sa vie communautaire et sociale autour des associations. On a vu que la naissance de ces dernières est liée bien davantage aux événements qui agitent l'Asie que l'Europe. Leur corrélation avec le maintien des valeurs traditionnelles et la persistance de l'héritage culturel chinois sont la conséquence directe de cet état d'esprit. Il faudra attendre le maelström des événements de 1946-1949 pour que les Chinois réalisent que leur modèle socio-politique est devenu soudain inadéquat. Ainsi seront-ils amenés à s'adapter à un autre système politique dont le modèle de référence prendra racine non plus en Asie, mais en Europe, sans que cependant pareil changement oblitère de façon définitive certaines permanences de leur références. Ce passage à un autre système de valeurs a d'ailleurs été préparé en grande partie par la christianisation qui, entre temps, a pénétré dans le milieu chinois.

## B) Sursaut et déclin (1946-1958)

A partir de 1949, les écoles franco-chinoises entament une évolution liée à des facteurs politico-religieux. Même si l'optique des Chinois s'est profondément modifiée, même s'ils n'envisagent plus le retour en Chine, ils restent néanmoins désireux de transmettre à leurs enfants un certain nombre de valeurs culturelles. En 1952, un rapport du préfet de La Réunion sur la communauté chinoise de l'île adressé au Ministre de l'Intérieur, dit notamment :



Au point de vue culturel, la communauté a ses écoles qui lui sont propres. C'est ainsi que neuf écoles franco-chinoises, dont l'activité est contrôlée par les services locaux de l'Éducation Nationale, reçoivent ses enfants, qui apprennent le Français et le Chinois. A noter que ces écoliers sont revêtus d'un uniforme, ce qui traduit la cohésion et l'esprit de discipline de la colonie<sup>10</sup>.

La Chine Nationaliste et le Christianisme font sentir leur influence. Après la prise du pouvoir par les Communistes, la première fait un gros effort de propagande auprès des diasporas à travers le monde, et à La Réunion<sup>11</sup>, elle a une antenne locale en la personne des membres du Guomindang, qui lui servent de courroie de transmission. Le Consul de Chine effectuée, en 1951, une tournée à La Réunion et visite des établissements, en particulier à Saint-Pierre la *Yuqiao xuexiao* où un accueil favorable lui est réservé. Une enquête est menée par des journalistes de Taiwan à partir de 1962 : ils s'intéressent, entre autres, aux conditions de fonctionnement des écoles chinoises. Le rôle du Guomindang canalise cette synergie souhaitée. Il est aidé en cela par un certain nombre d'hommes arrivés à La Réunion après les événements de 1949, qui vont se consacrer à l'enseignement avec des objectifs politiques précis, dans la droite ligne de la politique de Taïpei.

Plusieurs membres de l'Église Catholique aussi ont dû fuir la Chine communistes : elle partage la même communauté d'intérêt que le Guomindang. Ces ecclésiastiques se consacrent avec une ardeur redoublée à ces diasporas. L'Église se montre d'autant plus désireuse de pénétrer cette dernière en profondeur que le nombre de baptêmes d'adultes a augmenté de façon notable à partir de 1954 avec l'arrivée de prêtres d'origine chinoise chassés par le Communisme.

Mais cette prise en main du système éducatif chinois se heurte à des obstacles : il se désagrège de l'intérieur car il perd la finalité première qu'on lui destinait. En effet, à partir de 1949, beaucoup de Chinois envisagent de s'installer définitivement à La Réunion, et la nécessité pour leurs enfants de bien maîtriser la langue dans le cadre d'un hypothétique retour au pays natal ne s'avère plus aussi impérieuse. De plus le système éducatif français va s'imposer. Le pragmatisme va prévaloir et privilégier de plus en plus un ensei-

<sup>10</sup> ADR, Cabinet du Préfet, 111-61-1, Rapport du préfet de La Réunion au Ministre de l'Intérieur du 24 mai 1952.

<sup>11</sup> Notons la différence entre La Réunion où l'on assiste à une prédominance du Guomindang durant ces années d'après-guerre, et Maurice où on voit l'opposition entre deux factions rivales dont l'une est proche de la Chine Communiste. Au niveau des écoles, cela se traduit dans l'île-soeur par l'opposition entre deux écoles appelées Xingfa et Zoungfa (*Xinghua xuexiao* et *Zhonghua xuexiao*), la première se rapprochant au fil des ans de Pékin.

gnement qui permet l'accès au marché du travail. D'autre part, une surveillance accrue des autorités du Vice-Rectorat pèsera de son poids sur le fonctionnement des écoles<sup>12</sup>.

Néanmoins, à côté des rares écoles que nous voyons naître, nombre d'établissements mis en place durant le conflit mondial continuent à fonctionner plus ou moins bien, subissant l'influence politique qui s'organise, tout en dispensant un enseignement à la chinoise dont nous tenterons de mesurer l'impact. L'anti-communisme qui imprègne les établissements se manifeste de différentes façons : on y pratique le rituel salut quotidien au drapeau nationaliste, fait tous les matins par des divisions d'élèves en uniforme et alignés dans la cour commune dans un ordre impeccable, et qui entonnent l'hymne national chinois<sup>13</sup>, le *kwetkor (guoge)*. Le choix des enseignants est lié à leurs opinions politiques, et quelques militants du Guomindang s'impliquent avec beaucoup de conviction d'ailleurs dans l'enseignement. Le premier établissement d'origine religieuse naît le 12 juillet 1951 à Saint-Denis, à la cure de la Délivrance, dans un domaine qui était antérieurement laïc : la *Zongfa Hokao (Zhongfa xuexiao)* voit le jour sous l'instigation d'un spiritain venu de Chine, le Père Salens, curé de cette paroisse, intégriste avant la lettre. A cette époque, elle accueille une vingtaine d'élèves. Transférée ensuite en 1956 au centre-ville, rue Juliette Dodu, cette école connaît un nouveau déménagement en 1959 avec son installation dans l'ouest dont la position intermédiaire permettra, pense-t-on, d'accueillir des enfants du nord et du sud afin de compenser la baisse des effectifs que l'on constate dans la capitale. A Saint-Paul, l'ancienne et vaste demeure des Desbassyns devient le siège de cette "Ecole Saint-Charles". Entre temps sont arrivés de Chine trois prêtres fraîchement ordonnés à Macao, et originaires du Hubei. L'un d'eux, le père Antoine Lan (Lan Pinghe), va as-

<sup>12</sup> La réglementation plus draconienne qui s'instaure à La Réunion n'est cependant pas propre à l'île. A Tahiti, des réglementations successives suivent la même logique. Un arrêté du 15 février 1943 prévoit l'augmentation du volume d'enseignement de français à deux heures trente par jour pour les deux premières années et la possibilité pour l'administration de fermer d'office les établissements dont les résultats au certificat d'études sont jugés insuffisants. En 1947, un arrêté du 30 décembre fait passer l'horaire de l'enseignement du français à trois heures par jour, réparties en six leçons d'une demi-heure pour la première année, de trois heures pour la deuxième année et de deux heures par jour pour les quatre années restantes. Le personnel enseignant français est tenu de suivre un stage à l'Ecole Centrale de Papeete. Des visites hebdomadaires des écoles sont prévues au cours desquelles ces enseignants auront un conseil pédagogique et leurs élèves un contrôle (Arrêté n° 1550 du 30 décembre 1947 complétant les articles 2, 3, 5, et 10 de l'arrêté n° 127 du 15 février 1943, *Journal Officiel des Etablissements Français d'Océanie*, 15 février 1948).

<sup>13</sup> Il s'agit évidemment de l'hymne nationaliste. La preuve que ces écoles étaient politisées et sous influence du Guomindang vient par exemple des sanctions qui frappaient les éléments suspectés de sympathie pour le Communisme, tel ce maître qui avait appris l'hymne de la Chine Communiste à ses élèves et qui fut en quinze jours expulsé manu militari de La Réunion.

surer la direction de cette école dont il a découvert l'emplacement, et qui accueille une cinquantaine d'élèves. Il enseigne à partir de petits livres qui ont été faits à Taiwan, la série bien connue des *Guoyu*, qui existe toujours d'ailleurs<sup>14</sup>. L'école compte alors une dizaine d'élèves par classe. Les auteurs de la monographie publiée à Taiwan en 1966 étaient bien placés pour connaître les termes du contrat passé à cette occasion entre l'Evêché, propriétaire des locaux, et le Guomindang, par l'accord du 12 décembre 1960 :

La période de location étant fixée pour cinquante ans, le Guomindang s'engageait à assumer les frais d'entretien des items loués, à payer les impôts fonciers et immobiliers. Il ne pouvait sous aucun prétexte changer l'allocation du local loué en vue d'établir une école. En cas de non-respect d'une des clauses du contrat, l'Eglise Catholique se réservait le droit de demander des indemnités et même d'annuler l'accord<sup>15</sup>.

Ce dernier fut signé entre Monseigneur de Langavant qui apporta un encouragement actif pour l'évangélisation des Chinois, et les responsables de l'ACCR. Ceux-ci engagèrent des souscriptions pour sa remise en état<sup>16</sup>. Vers la même époque se développe à Saint-Paul une école primaire fréquentée par les Cantonais, la *Xinghua hokhao* (*Xinghua xuexiao*), l'école du Renouveau de la Chine, qui tend à se substituer en partie à l'école de Saint-André, celle-ci ayant entamé son déclin ; cette école a l'avantage d'être plus proche du domicile des familles du sud et de l'ouest. Le directeur était M. Law Potim et le maître M. Law Leng. Cette école de Saint-Paul se situait dans la mouvance de l'association Lusintong (*Lianyi tang*). On y avait une scolarité chinoise avec possibilité d'être hébergé dans l'internat récemment construit. Elle donnait aussi des cours hebdomadaires à des élèves qui étaient inscrits à l'école française. Selon une ancienne élève qui y suivit des cours en 1955-1956, son existence fut assez brève. Elle recueillit, à partir de 1956, des élèves de l'école de Saint-André quand cette dernière eut fermé ses portes. La Famin hokkao eut un regain d'activité à partir de 1956 (pendant que l'école hakka de Saint-Pierre continue à fonctionner ; après avoir subi un incendie rue du Maréchal Leclerc (où elle était en face du petit marché, non loin du quartier chinois de la rue Sainte-Anne), en 1955, elle s'implanta rue Labourdonnais. En 1956, le conseil d'administration permit la création de

<sup>14</sup> L'un de ses problèmes résidait dans le fait qu'à son arrivée, il ne parlait ni le cantonais, ni le hakka, mais il les apprit à La Réunion et put acquérir une assez bonne pratique du cantonais pour pouvoir enseigner.

<sup>15</sup> *Huaqiaozhi Liuniwangdao*, op. cit., p. 47.

<sup>16</sup> "La maison, dont il ne reste que les murs, sera restaurée grâce aux fonds collectés parmi la communauté chinoise de La Réunion", ("Saint-Paul, un centre culturel chinois dans la case de madame Desbassyns", *Le Quotidien*, 07/10/1981).



l'Association de Bienfaisance et de Culture franco-chinoise, *Zhonghuazishan jiaoyu xiehui*. Les locaux où les cours avaient lieu furent améliorés et devinrent le siège du Guomindang. Après l'achat de la maison sous l'égide de l'association fraîchement créée, l'école fut en partie rénovée : on y aménagea quatre salles de classe et on ajouta un dortoir dans ce bâtiment à étage. En 1962, l'école comptait quatre sections avec deux enseignants pour le français et deux autres pour le chinois.

Lorsque des problèmes deviennent assez graves pour entraîner la fermeture des écoles chinoises, les Chinois ne renoncent pas complètement à l'idée de donner à leurs enfants une éducation chinoise parallèlement à leur formation française. Deux solutions se mettent en place : ces écoles dispensent des cours le mercredi ou durant les vacances, ce qui est le cas pour la *Zhonghua xuexiao* de Saint-Denis.

Les écoles vont connaître, malgré les efforts déployés, un déclin irrémédiable : ni la conviction des fondateurs, ni l'engagement des forces politiques et religieuses, n'enrayeront cette fin des établissements, qui se termine par leur fermeture. En effet, les effectifs ne cessent de baisser de façon dramatique, et les écoles nouvellement créées ne remportent pas davantage de succès malgré l'appel lancé en 1958 par l'Amicale des Maîtres chinois qui demande aux écoles d'assumer équitablement le double enseignement du chinois et du français. A Saint-Paul, la *Zhonghua xuexiao* ou Ecole Franco-chinoise Saint-Charles, malgré le choix d'une position intermédiaire entre le nord et le sud, malgré l'équipement dont elle s'est dotée et malgré les efforts déployés par le père Antoine Lan, ne semble pas avoir drainé un public aussi large que celui qu'a connu Saint-André à ses beaux jours. Au contraire, le nombre d'élèves chinois chutant de manière alarmante, l'école doit intégrer les classes communales non chinoises en son sein pour pouvoir continuer à fonctionner, si bien que ses locaux finissent par abriter deux types de classes : celles qui reçoivent un enseignement à la chinoise d'une part, et les autres qui ont une instruction de type classique des autres écoles publiques d'autre part (soit 8 classes d'école primaire fréquentées par 200 élèves issus de milieux défavorisés). Le père Lan situe sa fermeture entre 1965 et 1970 "pour manque d'effectifs".

Le processus de fermeture des écoles s'était mis en marche dès le début des années 1950<sup>17</sup>, et ce ne furent pas les quelques cours du soir ou du mercredi (voire de va-

---

<sup>17</sup> Processus analogue à Tahiti où le nombre des élèves s'était élevé à un millier pour les quatre écoles existantes. Selon Gérald Coppenrath (*Les Chinois de Tahiti, de l'aversion à l'assimilation, 1865-1966*, Publication de la Société des Océanistes, n° 21, Musée de l'Homme, Paris, 1967), la fréquentation des écoles chinoises de Papeete était tombée à 310 élèves en 1951. En 1964, au moment de leur suppres-



cances) dispensés par certains établissements qui purent cautionner une véritable activité scolaire. L'école hakka du Tampon s'arrêta de fonctionner dès 1952. Le *Bulletin Départemental de l'Enseignement* signale, dans son rapport annuel de 1953-1954, que sur les huit établissements privés que comporte la commune de Saint-Pierre, "trois sont provisoirement fermés" (Tampon filles, Tampon Franco-Chinoise, Saint-Louis)<sup>18</sup>. L'école de Saint-André ferma en 1955, celle de Saint-Louis en 1958 (après une interruption provisoire en 1953 signalée par le *Bulletin Départemental de l'Enseignement* qui écrit : "Commune de Saint-Pierre : il y a 11 écoles privées (celle de Saint-Louis, Ecole Franco-chinoise, fut fermée depuis mars 1953 par suite de la démission de la directrice"<sup>19</sup>). En 1954, la Famin hokkao ferma ses portes ; en 1957, ce fut le tour de la Hengghua hokkao de Saint-Paul, en 1960 de la Yukiao hokkao de Saint-Pierre, et en 1965, de la Zhongfa xuexiao de Saint-Paul. Ainsi, en moins de quinze ans, une entreprise qui avait suscité la passion de ses promoteurs disparut quasi définitivement.

## II) Les Maîtres : la transmission des valeurs chinoises

Nous avons vu au cours de l'étude historique les conditions de recrutement des maîtres. Il serait intéressant d'analyser la vision qu'ils avaient de leur rôle et leurs méthodes. Au lendemain de la guerre, l'école de Saint-André recrute de nouveaux enseignants : "Vers 1949 ou 1950, nous avons même dû aller chercher un autre professeur, M. Ti-Wo, (qu'on surnommait Madoré), à Hong-Kong. On l'avait fait venir pour un contrat de cinq ans"<sup>20</sup>.

Auguste Chane-Lap, cet ancien maître de l'école de Saint-André dont nous avons parlé plus haut, a évoqué quelques souvenirs de son expérience lors d'une enquête réalisée en novembre 1992 :

"Quand je suis arrivé en 1936, je n'ai pas eu trop de problèmes pour m'adapter... J'ai commencé par apprendre le commerce. Le comptoir de la boutique est sans conteste la meilleure école d'intégration qui puisse être. Quand je suis arrivé, je ne parlais que le chinois ; un an après, je commençais à connaître le créole. Suffisamment pour qu'au hasard d'une conversation, on découvre que cet enfant de planteur avait fréquenté l'école en Chine . . . Il devait

---

sion officielle par l'arrêté du 4 juin, il n'y en avait plus que deux cents. De même à Maurice, l'école Xinfra, qui comptait 1 019 inscrits en 1947, n'en avait plus que 456 en 1952 et 250 en 1962.

<sup>18</sup> ADR, *Bulletin Départemental de l'Enseignement*, "Rapport annuel de 1953-1954 sur l'enseignement du premier degré".

<sup>19</sup> Ibid..

<sup>20</sup> Ibid..

très rapidement être promu professeur dans son nouveau pays". "L'Ecole franco-chinoise venait d'être créée à Saint-André. C'était M. Tiaw-Ti qui la dirigeait. Au début, en 1939, elle se trouvait près du pont Mino. Mais assez vite, comme on y était trop à l'étroit, on en a ouvert une nouvelle en ville à côté de l'ancien poste de police. . . . Bien sûr, à cette époque, on parlait encore beaucoup chinois entre parents et enfants. Mais parfois, il y avait un peu de créole qui commençait à se mettre dedans. . . . J'avais jusqu'à trente élèves dans ma classe. Pour leur apprendre la langue, je leur racontais des histoires, des contes chinois. Et bien sûr, on leur racontait l'histoire du pays, sa géographie... On faisait cela pendant quelques heures dans la journée. On ne pouvait pas être vraiment payé comme d'autres professeurs parce que l'école ne touchait pas un sou du gouvernement. Pour couvrir les frais, on faisait la quête de temps en temps. On partait tout autour de l'île pour un petit quatre sous. . . . Pendant la guerre, surtout il fallait faire bien attention à ne rien gaspiller. Pour écrire, les élèves avaient une petite plume-pinceau qu'ils trempaient dans "l'encre", une craie écrasée dans très peu d'eau au fond d'un bol"<sup>21</sup>.

Pour ces maîtres, la primauté est donnée à l'enseignement chinois. Certes, le mécanisme de fonctionnement des écoles reposait sur un contrat passé avec les autorités françaises, dans le cadre législatif des écoles privées. Cependant, les dispositions concernant la parité égale entre l'enseignement du français et celui du chinois furent respectées dans la lettre plutôt que dans l'esprit, le premier étant dispensé dans des conditions souvent peu stimulantes tant dans le choix des enseignants que dans sa mise en valeur pédagogique. De surcroît, les services de l'éducation ne se livrèrent pas à un contrôle effectif et régulier de leurs conditions réelles de fonctionnement. En 1952, leur rapport annuel reconnaissait qu'ils avaient négligé de le faire jusque-là et signalait ce qu'ils considéraient comme de graves carences : "Les 26 écoles qui, pour la plupart, fonctionnent en marge de la réglementation officielle, obligent à de fréquentes interventions. Jusqu'à ce jour, le souci d'organiser l'école publique n'a pas permis un contrôle de ces écoles."<sup>22</sup> C'est la reconnaissance *a posteriori* d'un état de fait qui touche les écoles chinoises telles qu'elles ont fonctionné dans la période que nous sommes en train d'étudier. La pratique quotidienne du créole et du chinois reléguait au rang de troisième langue l'étude du français ce qui n'était pas fait pour motiver les élèves. Par ailleurs, il paraissait logique dans l'optique des parents et des enseignants que l'essentiel de l'étude portât sur la langue-mère pour les raisons que nous avons évoquées.

Au niveau des méthodes pédagogiques employées, nous avons vu par exemple qu'à l'école Saint-Charles de Saint-Paul, les classes totalisaient une cinquantaine d'élèves, répartis en une dizaine par classe, avec un certain nombre d'internes. L'enseigne-

<sup>21</sup> J. L. Collonges, "Les bons contes d'Auguste Chane-Lap", *Le Quotidien*, 30-11-1992, 16.

<sup>22</sup> ADR, *Bulletin départemental de l'enseignement* du 22 octobre 1952, "Rapport annuel de 1951-1952 sur l'enseignement du premier degré", 149.

ment s'étalait sur les six années du primaire, et se faisait pour moitié en français, pour moitié en chinois, en particulier pour la langue orale, la rédaction, l'histoire de la Chine (où l'on ajoutait néanmoins quelques explications en français). Par exemple, pour l'enseignement de la langue, le père Lan se souvient qu'il utilisait des manuels du Guoyu pour présenter chaque mot dont il donnait le sens, puis la prononciation.

Avec la fin de ces écoles, tout un pan de la vie des maîtres s'écroule. Ils en ont parfois laissé un témoignage ou tâché de continuer leur combat à travers leurs oeuvres. Peu connues du grand public, elles reflètent la nostalgie du pays natal. Ces anciens enseignants se penchent aussi sur l'histoire de l'immigration chinoise à la Réunion et en donnent un aperçu de l'intérieur. Ils ont collecté des informations de première main sur les écoles et sur les associations auxquelles ils ont appartenu. Deux noms ont essentiellement retenu notre attention lors de notre enquête: Emile Ng Tock Mine et Ho Ching Ti.

Le premier (*Ng Tockvoun*, mand. *Wu Duowen*) est un Hakka né en février 1908 à Meixian. Il a été sollicité à plusieurs reprises pour participer à la vie des associations chinoises. Deux de ses écrits ont été publiés en 1984 et en 1988 dans le cadre des activités culturelles de ces dernières, sous forme de livrets en édition bilingue. La première, intitulée *Guandi baodan tekan* (Publication spéciale concernant l'anniversaire de Guandi) / *Spécial anniversaire de Guan Di* propose une biographie sommaire de Guandi, présente les statuts de l'association culturelle de Guandi, comprend un schéma des autels et l'emplacement des officiants au moment de la cérémonie d'anniversaire, le déroulement du rituel, et la liste des *duilian* et des *biane*. Dans sa préface écrite en chinois, il insiste sur la nécessité de transmettre l'héritage culturel aux descendants "pour les inciter à le rechercher davantage une fois qu'ils auront apprécié un peu le goût merveilleux de la culture chinoise". Il s'ensuit une réflexion sur la transmission de la culture à travers les générations, ponctuée de citations de Confucius comme *shangxing xiaxiao juyu yingxiang* qu'il explique en *baihua*. En 1988, il publie avec le même type de présentation *Da tao I 33ème anniversaire de la chapelle Kouan-Yin de La Réunion* et propose une partie des textes écrits en chinois. Son dernier texte, *Da tao II*, n'a pas encore été publié. Son inspiration est essentiellement chinoise. La vision qu'il nous livre du monde dans lequel il évolue montre que, loin d'être fasciné par le modèle occidental, il réagit par un retour radical aux sources. Il ne fait des concessions sur le plan linguistique par l'usage des traductions que pour des raisons pragmatiques et afin d'atteindre son but essentiel : perpétuer l'héritage culturel chinois chez les descendants des Huaqiao. Il le rappelle avec insistance : "Nous sommes des descendants des Han" (avant-propos de *Da tao II*). Il déplore la perte du chinois comme langue vernaculaire et l'échec des écoles franco-chinoises :



Il y a 50 ans de cela, il y avait à La Réunion une cinquantaine d'écoles franco-chinoises. Par la suite, étant donné le manque de finances et de professeurs, elles se sont fermées l'une après l'autre. De ce fait, nos enfants se sont orientés vers les écoles françaises ; ainsi, ils ont pris une attitude complètement occidentale concernant la manière de vivre, avec une mentalité entièrement différente de la nôtre... Actuellement, des Chinois de moins de cinquante ans ne connaissent absolument rien de la Chine... Mes chers amis, si on se laisse tous aller, à quoi ont servi les efforts de nos ancêtres ? (Avant-propos de *Da tao li*).

Après avoir diagnostiqué le mal, il préconise des remèdes : transmettre à travers ses écrits le goût de la tradition chinoise, provoquer des rassemblements dont la fête de Guandi est un exemple réussi, créer des écoles, donner des cours de chinois : "Nous sommes des Chinois, nous avons des visages de Chinois. Il faut au moins savoir parler le chinois et l'écrire un peu, il est indispensable de connaître nos racines". Il estime que dans ce domaine, les élites ont un rôle moteur à jouer : "Si on s'est élevé, il faut faire en sorte que les autres s'élèvent. Je pense souvent aux intellectuels. C'est à eux qu'incombe le devoir d'aider les autres et de faire progresser l'humanité." Marqué par la pensée de Confucius qu'il cite dans toutes ses oeuvres, imprégné de l'idéal du lettré, Ng Tock Mine oppose donc une farouche résistance à une occidentalisation complète qui est pour lui synonyme de régression : "Il ne faut pas croire les gens qui nous disent qu'il faut tout apprendre de l'Occident et l'imiter. Il y a même certains écrits (dans les journaux) qui nous demandent de nous fondre dans la société occidentale. A mon avis, ce serait une grosse erreur" (Avant-propos de *Da tao li*). Toutes les armes sont dès lors bonnes pour ce combat, y compris le recours aux religions d'inspiration différentes, comme un culte taoïste de Guandi et le *xiantiandao* de tendance bouddhiste.

Parmi les écrivains de langue chinoise, on trouve également le Cantonais Ho-Ching-Ti (mand. *He Jingzhi*), ancien maître d'école<sup>23</sup>. Ses oeuvres n'ont malheureusement guère été divulguées auprès du grand public. *Zhongguo wenhua jianjie*, "Brève présentation de la culture chinoise", est un texte de cinq pages où se reflète une admiration inconditionnelle. L'un des titres de la première page évoque "l'éternelle valeur de la culture traditionnelle chinoise" (*Zhongguo chuanguotong wenhua de yongheng jiazhi*). Selon Ho-Ching-Ti, il est indispensable pour la comprendre de se référer au confucianisme, au taoïsme et au moïsme qui restent la base de la philosophie actuelle. Pourquoi cette force de la tradition ? L'auteur cherche à la justifier dans le préambule de *Zhongguo liju jiqu*, "Mémoire sur les rites et les coutumes de Chine" où il affirme : "Selon le principe de protection de l'environnement, du bien-être du peuple et du respect d'autrui, la Chine a maintenu son harmo-

<sup>23</sup> Voir chapitre V : Parcours culturel - A) Le remodelage des écoles après la Deuxième Guerre



nie au sein de la société. Ce principe s'est peu à peu transformé en habitude pour devenir ensuite une véritable tradition chinoise". Aussi se montre-t-il effrayé par les ravages de la modernité. Il s'inquiète de la transmission des valeurs aux générations futures. C'est sur ce souhait que s'achève le passage en revue des fêtes chinoises de *Zhongguo liju jiqu* : "J'espère que cet essai contribuera à donner aux jeunes descendants des Chinois de notre île une excellente impression sur les rites et les coutumes de leur pays natal". Les préoccupations de Ho-Ching-Ti rejoignent celles de Ng Tock Mine. Le ton peut sembler plus mesuré, mais le message contient une vibration aussi intense. Ces deux enseignants sont inquiets de constater la "désinisation" des jeunes, formulent des mises en garde identiques et proposent des moyens d'action au rang desquels ils rangent leurs écrits. Ho-Ching-Ti a publié un article bilingue chinois-français intitulé : "Ecole franco-chinoise, album souvenir" / *Zhuiyi shiqude jiaoxue shiguang* ("Evocation des souvenirs de la vie d'un enseignant")<sup>24</sup>. Il fournit un historique précis et fort intéressant de l'école franco-chinoise de Saint-Paul (*Zhongfa xuexiao* / Ecole Saint-Charles), illustré de photos d'époque. Nous avons un aperçu des conditions matérielles précaires de ces écoles et du rôle joué par l'église catholique. Nous avons été sensible à la pointe de nostalgie qui perce dans les dernières phrases : l'auteur nous livre les sentiments personnels qu'il a éprouvés lors de la fermeture de cette école : "J'ai été le dernier professeur des Chinois d'outre-mer à La Réunion, et je n'ai pu m'empêcher d'éprouver beaucoup de peine au moment où il a fallu mettre fin à vingt ans de fonction".

Traditionalisme et souci des générations futures sont les thèmes qui apparaissent à travers les écrits en chinois que nous avons examinés, dénotant une forte résistance culturelle face à l'occidentalisation et à la créolisation.

Face au témoignage des maîtres, il nous a paru intéressant de connaître la perception des élèves qui vivaient à l'intérieur de ce système éducatif. Nous avons interrogé d'anciens élèves, tel cet ancien de la Faminhokkao, de langue hakka, aujourd'hui ingénieur, qui nous a déclaré :

Je suis entré à cette école à l'âge de six ans en 1950 et j'y suis resté quatre ans ; j'ai eu M. Liu comme maître. Pour moi, plus de trente ans après, il reste un des meilleurs pédagogues que j'aie jamais connus (cet ancien élève fut ensuite à l'école publique française). J'entends encore sa voix dans cette salle où il avait à gérer six groupes. Par exemple, quand nous les plus petits, nous étions occupés à relever les caractères, il racontait des anecdotes aux grands que j'écoutais : elles me passionnaient. . . . Quand l'école ferma ses portes, on me mit à l'école française. Ce que je peux dire de cette école, c'est qu'elle m'a tout appris. Elle m'a donné les

<sup>24</sup> *Qi Lin Bao* N° 4, Février 1994, 15-20.

bases en chinois et même en français. J'ai trouvé son apport fécond, la preuve : quand je suis entré à l'école française, je n'ai eu aucun mal à prendre le train en marche.

On ne trouve pas toujours des échos aussi positifs. Ainsi une ancienne élève de la Wongfa hokkao a gardé un souvenir assez dur de l'internat :

C'était la jungle. Plusieurs enfants livrés à eux-mêmes, sans le contrôle d'un adulte. En plus, nous étions en face d'un cimetière ; le soir on s'amusait à se faire peur en racontant des histoires de morts et de revenants à vous faire dresser les cheveux sur la tête. J'y suis entrée à sept ans, après avoir fait l'année de CP à l'école publique. J'y suis restée deux ans. Quand à la fermeture de l'école, on m'a remise à l'école française, j'étais alors déphasée, je ne comprenais pas ce qu'on demandait dans les exercices de français de CM1. Par exemple, quand on me parlait de conjugaison je me demandais ce que cela voulait bien dire. Ce qui est curieux, c'est que, en revanche pour les mathématiques, je n'avais pas de problèmes pour suivre.

On peut se demander quelles sont les raisons qui ont poussé les élèves à désertier ces écoles ? Plusieurs causes ont été évoquées, mais nous nous demandons si le problème a été vraiment analysé en profondeur : n'y avait-il pas un problème fondamental au niveau des méthodes pédagogiques ? On peut se demander s'il n'existait pas une inadéquation entre celles qui étaient transposées directement de Chine, et celles qui s'appliquaient à des enfants ayant souvent connu pendant un certain temps une première scolarité française de l'école publique. De plus, des problèmes financiers d'ordre interne n'arrangeaient pas les choses. Le paiement des maîtres, du loyer, des taxes, retombait en grande partie sur les associations, et l'essentiel des revenus provenait des cotisations versées par les parents, ce qui ne constituait pas une rentrée importante. L'équipement pédagogique souffrait donc forcément de cette pénurie de moyens, et la question des manuels se posait en termes de quantité, d'approvisionnement, mais aussi en termes d'adaptation pédagogique. Il faut évoquer l'inanité de cette instruction au regard du marché de l'emploi dont elle ne fournissait apparemment pas les clés :

Les écoliers diplômés de ces écoles ont des difficultés pour trouver un emploi... Alors même qu'ils peuvent demander la nationalité française en raison de leur âge, ils découvrent que la langue qu'ils ont apprise ne leur est d'aucune utilité pour trouver un emploi. En effet, le but principal des écoles chinoises de l'île étant d'instruire les enfants de la culture de la Chine, elles ne les incitèrent jamais à passer les examens des écoles publiques locales, et n'attachèrent aucune importance à leur apprentissage du français<sup>25</sup>. Sous l'effet de ces divers facteurs, les enfants commencèrent à fréquenter les écoles françaises<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> La question de l'enseignement du français constitue à nos yeux un élément de cette évolution des écoles. En effet, nous avons été frappée au cours de notre enquête par la carence en ce domaine. Certains facteurs ont particulièrement attiré notre attention : d'un côté, l'incompétence des enseignants

Effectivement, il nous semble que l'une des causes majeures de cette fermeture des écoles chinoises résida dans la concurrence triomphante du système éducatif français, grand pourvoyeur d'emplois ; le pragmatisme des Chinois, conscients de ne pouvoir retourner en Chine, chercha à donner à ces enfants la meilleure voie d'accès à la réussite doublée d'une formation : ils la trouvèrent dans la scolarité française qui, de surcroît, était gratuite<sup>27</sup>. Ainsi, ces diplômes permettaient l'entrée dans la fonction publique. De ce fait, la poursuite des études supérieures nécessitait la maîtrise du français, et pouvait ouvrir la voie à une véritable promotion sociale dans laquelle les Chinois s'orientèrent, en particulier dans le domaine scientifique où ils réussissaient mieux sur le plan scolaire. Ils mirent dans cette éducation tout le poids qu'une tradition culturelle permettait. Ainsi réalisèrent-ils la synthèse entre la valeur morale et culturelle dont le Confucianisme avait imprégné leurs mentalités, et la valeur utilitaire sur le plan économique et social à laquelle ces hommes d'outre-mer se montraient sensibles. Ces études se monnaaient en termes d'opportunités sur le plan de l'emploi, de reconnaissance officielle aux yeux d'une société qui s'était montrée pour le moins condescendante envers ces immigrés, et de plus grande mobilité pour les jeunes qui pouvaient s'installer aussi bien en France qu'à La Réunion. Une des causes fondamentales de cette fermeture, c'est aussi la volonté politique assimilatrice française qui se manifesta avec vigueur dès 1950, et qui, pour être feutrée, n'en fut pas moins radicale<sup>28</sup>. Elle se manifesta dans plusieurs domaines, par exemple au niveau de la

---

de français semble notoire dans un nombre élevé de cas. Les leçons étaient souvent aussi brèves que superficielles, à raison d'une petite lecture vite expédiée ou d'une dictée occasionnelle pour un nombre d'élèves de niveaux hétéroclites. Un ancien élève de Saint-Denis nous parle de la dureté de l'institutrice qui transformait le cours de français en cauchemar. Les élèves n'avaient pas une conception positive du français qui leur apparaissait comme nous a dit un ancien élève comme "une langue de Barbares". Il ajoute : "Seul le chinois comptait pour nous". Conscients du problème devant la baisse de leurs effectifs, les maîtres chinois regroupés en association lancent un cri d'alarme en 1958 en demandant qu'une plus grande vigilance soit portée à l'enseignement du français. Mais l'alerte arrive trop tard au moment où le choix de l'école française s'est déjà imposé dans les esprits.

<sup>26</sup> *Huaqiaozhi Liuniwang*, op. cit., 256.

<sup>27</sup> Détail prosaïque, mais qui a son importance quand on pense que les familles chinoises étaient généralement nombreuses, et qu'il fallait sur le même budget prélever aussi les sommes que l'on devait envoyer à la famille restée sur le Continent. Les sacrifices consentis pour l'éducation nous paraissent révélateurs de l'extrême importance qui lui était accordée.

<sup>28</sup> Elle se manifeste de façon très tranchée à Tahiti où le gouverneur Grimald décide de mettre fin à l'existence des écoles chinoises par un arrêté du 13 juin 1964 qui ne les autorise à fonctionner que dans le cadre de cours pour adultes ou d'enfants d'âge post-scolaires. Selon Bruno Saura (*La Communauté Chinoise de Polynésie Française, Approche historique d'une minorité culturelle*, mémoire de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en Provence, 1985, p. 148) : "L'année 1964 marque cependant de façon très nette la volonté gouvernementale de trancher la question chinoise en faveur d'une intégration à la France".



vie associative par la dissolution d'office de la Chambre de Commerce Chinoise. La mise à terme de cette expérience "séparatiste" se traduit par des brimades administratives. Par exemple, un parent d'élève de la Famin Hokkao nous a fait état de l'impossibilité qu'il y avait pour cette école de faire venir officiellement des livres, que ce fût de Hong-Kong, de Taiwan, de Chine Continentale ou de Singapour. A cette époque se multiplièrent les contrôles des écoles privées. Ils se faisaient dans le cadre de l'application de la Loi Barangé du 28 septembre 1951 portant attribution de l'allocation scolaire trimestrielle. Parmi les reproches faits aux établissements privés en général, on en relève particulièrement deux en 1952 : la négligence du cahier d'appel, et l'absence fréquente dans l'établissement du directeur, aggravée par l'incompétence des enseignants : "Le directeur n'est pas présent ou ne vient que de temps à autre, ou encore le maître ne présente pas les qualités de capacité requises à enseigner".<sup>29</sup>

A lire entre les lignes, on sent que cette "mise au pas" des écoles privées ne va pas sans résistance de la part des établissements chinois. Par exemple, en 1956, pour le secteur de Saint-Denis, sur les 25 écoles contrôlées, le rapport annuel constate que "Ces écoles, sauf une école franco-chinoise récidiviste, observent scrupuleusement le règlement, et la tâche de contrôle de l'Inspecteur Primaire en est grandement facilitée".<sup>30</sup> Il constate que "l'école franco-chinoise a un caractère particulier : le souci majeur de la direction est l'apprentissage du chinois". Pourtant, lors d'une inspection menée quelques années auparavant, durant l'année 1951-1952, on n'avait pas remarqué de faits répréhensibles, se bornant à signaler qu'il y avait "deux écoles franco-chinoises à Saint-Paul. A Saint-Paul-ville, chaque école franco-chinoise est dirigée par une institutrice laïque : un moniteur de nationalité chinoise enseigne la langue dans chaque école. Chacune de ces écoles comprend deux classes."<sup>31</sup>

En fait, cette évolution, liée aussi à l'application des conditions de la loi Barangé, traduit une reprise en mains dictée par des conditions politiques, sur fond de guerre coloniale, et à la veille de la question du statut de l'île, qui ne fera que précipiter ce processus. La conception de "l'Union Française" prévaut à cette époque, et toute différence, culturelle ou autre paraît suspecte, donc à combattre. Dans cette optique, on s'efforce d'assimiler

---

<sup>29</sup> ADR, *Bulletin Départemental de l'Enseignement*, "Circulaire du 27 juin 1952", juin-juillet 1952.

<sup>30</sup> ADR, *Bulletin Départemental de l'Enseignement*, "Rapport annuel", 1956.

<sup>31</sup> ADR, *Bulletin Départemental de l'Enseignement*, "Rapport annuel", 1953.



des éléments extérieurs, et l'éducation apparaît comme un bon moyen d'unifier des populations, en particulier celles qui sont pluri-ethniques comme c'est le cas à La Réunion<sup>32</sup>.

Quelles ont été les conséquences de la présence des écoles chinoises ? Leur émergence au milieu du siècle reflète l'implantation d'une communauté d'installation relativement récente, qui s'insère progressivement sur le plan économique, mais qui reste organisée autour d'une structure socio-politique interne axée selon les lignes de force des associations. Cette minorité reste très attachée à une tradition culturelle qu'elle entend perpétuer à travers ses enfants, et elle se donne les moyens de les former à travers ses écoles. A la même époque, on assiste à une mise en exergue de la sinité, accentuée par l'entrée en force des femmes d'origine chinoise depuis la fin de la Première Guerre. Il semble par certains côtés que ceux qui avaient le moins subi une éducation chinoise étaient ceux qui s'étaient le mieux assimilés à la culture locale. Nous entrons là dans un domaine qui mérite une attention plus soutenue qu'il n'en a suscité jusqu'à présent : dans quelle mesure, sous quelles modalités les élèves qui ont été éduqués dans les écoles chinoises diffèrent-ils de ceux qui ont connu les autres écoles ? Une telle enquête procurerait des aperçus aussi utiles qu'éclairants. Nous nous demandons cependant si le fait de voir dans les écoles chinoises un instrument de séparatisme socio-politique et d'introversion culturelle n'est pas une approche réductrice de la réalité, car cela suppose une relation de cause à effet simpliste, alors que la réalité de l'assimilation est infiniment plus complexe<sup>33</sup>. Il semble que les institutions scolaires en elles-mêmes ne constituaient pas des obstacles majeurs à l'intégration et que ceux-ci résidaient, comme conclut pertinemment Tan Liok Ee, dans des structures de base même de la société et qui étaient extérieures à l'école<sup>34</sup>. En tout cas, lors de notre enquête, les anciens élèves ne nous ont pas donné l'impression d'avoir constitué une île dans une île, et d'avoir opéré une "ghettoïsation" qui est généralement à la source de tentations communalistes. Ils semblent s'être fondus dans la population, entretiennent des relations avec les autres ethnies, nous en avons rencontré qui avaient épousé des femmes d'origine créole.

Ces écoles ont certainement transmis un héritage culturel qu'elles ont gardé et développé. De là à dire qu'elles ont contribué à enrichir la culture locale, il reste un pas à

<sup>32</sup> C'est un fait établi que cela ne se produit pas seulement à La Réunion. Par exemple, en Alsace ou en Lorraine, pour ne citer que ces deux provinces, une politique scolaire draconienne a été menée pour lutter contre l'emploi des dialectes provinciaux.

<sup>33</sup> Tan Liok Ee reproche à l'article publié par D. P. Douglas en 1964 et qui abonde dans ce sens d'être "excessivement simplifié" (*over-simplified*). Voir D. P. Murray, "Chinese Education in Southeast Asia", *Chinese Quarterly*, n° 20, 1964, 67-95.

franchir dans la mesure où cette dernière n'était pas forcément réceptive, les réalités politiques locales étant complexes. Cependant, on peut penser que ces écoles ont contribué à l'équilibre de la société réunionnaise. On se souvient que les premiers immigrés avaient laissé un souvenir de violence et de révolte dans une société qui ne les comprenait pas et les exploitait, en particulier dans le domaine de l'engagement agricole. Les immigrés libres avaient eu moins de problèmes avec la police et la justice, et leurs enfants avaient connu par le biais des écoles chinoises une intégration par paliers, évitant ainsi le drame d'une déculturation totale, source de déséquilibres et génératrice de conflits. Dans leurs propres établissements, ces élèves ne subissaient pas l'exclusion même si leurs parents avaient l'air de les mettre à part — cela restait un choix — et les heurts inter-ethniques qui dégénèrent souvent en racisme chronique dans les écoles publiques leur étaient épargnés. Nous avons constaté un excellent niveau de pratique orale chez eux, à la différence de leurs cadets qui n'avaient fréquenté que les écoles françaises. A ce propos nous avons remarqué des liens beaucoup plus étroits entre ces aînés et leurs parents dans la mesure où la communauté de langue semble aider à une plus étroite communication de pensée ou de sentiments. Cette persistance au niveau linguistique a empêché une totale désinisation, qui est plus sensible chez les descendants de Chinois venus au XIXe siècle dont beaucoup, après une série de métissages, ne semblent plus avoir claire conscience (voire une conscience quelconque) de leurs origines chinoises. Il existe un aspect psychologique que nous avons perçu : apparemment, la plupart de ces personnes s'assument bien en tant que Chinois<sup>34</sup>, ne cherchent pas à imiter systématiquement le modèle dominant métropolitain et semblent plutôt bien dans leur peau. On trouve moins chez eux ce sens du retour aux sources caractéristique de leurs cadets dans la mesure où ils n'ont pas été vraiment éloignés des dites sources. Sur le plan économique, il faut faire la différence entre ceux qui ont fréquenté les écoles durant l'après-guerre et qui ont pu intégrer assez tôt le giron de l'école française pour continuer parfois sur cette lancée des études supérieures. Ceux-là ont accédé aux professions libérales ou à la fonction publique. Mais pour leurs aînés, tout autre a été l'insertion professionnelle. En 1974, Jeanne Fock-Yee les décrivait comme

<sup>34</sup> Tan Liok Ee, op. cit., 181.

<sup>35</sup> Pour saisir la différence, avec ce qui peut exister, nous prenons l'exemple de René Han, (voir *Un Chinois en Bourgogne* (Paris : Perrin, 1992)), qui avouait à Bernard Pivot, dans son émission "Bouillon de culture" en mars 1992 qu'il lui était arrivé de se regarder dans la glace en se disant que s'il était physiquement comme les autres (Français), ce serait bien mieux.

plus ou moins reclassés comme boutiquiers, distributeurs de Coca-Cola, employés de commerce chez les grossistes. Contrairement aux Créoles, on distingue chez eux un souci de perfectionnement. Ils sont d'abord distributeurs de limonade, puis chefs des distributeurs, ils se mettent au courant des affaires du jour du patron, tout cela avec beaucoup d'ardeur<sup>36</sup>.

On les trouve dans les P.M.E. où certains ont acquis la stature de chef d'entreprise en créant et en innovant. Cependant, ils ont du mal à s'extraire d'une conception de l'entreprise qui ne soit pas fondée sur un schéma familial teinté de paternalisme, même s'il leur arrive de s'orienter vers le partenariat dans le domaine commercial. Ils ont tendance à perpétuer un état d'esprit imprégné de valeurs confucéennes qu'ils ont héritées de leurs pères et de l'éducation reçue dans les écoles chinoises : le sens du travail, de la frugalité (dont le refus du gaspillage), l'importance des liens familiaux dans l'organisation de l'entreprise, un certain individualisme, etc.. Mais la pérennisation de ces traits, associée à un niveau limité de formation commerciale et à une certaine méconnaissance des méthodes modernes de management et d'organisation, les rendent vulnérables dans le contexte actuel, alors que certains de ces aspects avaient constitué leur force dans le passé, comme ce fut le cas pour l'entreprise familiale.

Un certain nombre de traits de cette histoire riche en épisodes persistent et constituent le legs souvent invisible, mais sous-jacent, et qui resurgit à travers l'intégration. Dès la fin des années 1950, les Chinois s'efforcent de donner à leur enfants la formation scolaire la plus poussée possible. A La Réunion, il existe peu d'opportunités pour la poursuite des études. Les Chinois envoient alors leurs enfants à Maurice ou à Madagascar. Quand s'ouvrent d'autres lycées à La Réunion, en particulier à partir de 1965 qui voit l'inauguration du premier lycée du sud (la mise en place des infrastructures grâce à la départementalisation se développant), l'exode de ces jeunes vers les îles voisines s'arrête, et en même temps le processus d'intégration s'accélère, bien que l'école n'en soit pas la seule cause. En effet, parallèlement il se produit une évolution socio-économique qui en constitue le soubassement réel. L'apprentissage du français devient impératif, et représente la clé de la réussite sociale, dût-on pour cela sacrifier l'usage du créole et du chinois. C'est d'ailleurs ce qui se produit : dès cette époque on assiste au déclin irrémédiable et à la disparition du chinois en tant que langue véhiculaire pour les jeunes. Ainsi, on peut constater que perdure une forte valorisation de l'éducation, qui nous semble remarquable.

---

<sup>36</sup> J. Fock-Yee, *Les Chinois à La Réunion*, op. cit., 55.



Les Chinois y attachent une grande importance, autant à La Réunion qu'à Maurice<sup>37</sup>. La course aux bons établissements, l'accumulation des leçons particulières, l'investissement dans le matériel pédagogique, la multiplication des séjours linguistiques de différents ordres, etc., en sont des manifestations courantes. On peut parler de la persistance à travers les avatars imposés par l'immigration, d'une conception confucéenne de l'éducation, "traditionnellement plus élevée dans les sociétés confucianistes que dans nos sociétés occidentales" selon Léon Vandermeersch<sup>38</sup>.

Dans les années 1960-1980, la disparition de la langue chinoise semble définitive. Néanmoins, elle va effectuer son retour sous une forme inattendue par le biais de l'enseignement du mandarin en particulier. Nous avons deux secteurs où apparaît cette résurgence : celui de l'enseignement public et celui des associations. Pour ce qui est du premier, l'arrivée de la Gauche au pouvoir en 1981 marque un changement d'orientation politique ; désormais, l'enseignement des langues régionales ou des pays d'origine n'apparaît plus comme une tentative de séparatisme, une forme larvée de subversion politique, mais comme "un droit à la différence". Dans cette perspective naît l'enseignement du chinois en 1981 dans le cadre de l'Institut de Linguistique et d'Anthropologie (ILA) dépendant de l'Université de La Réunion : y est dispensé un enseignement de langue et de civilisation sur un cursus de deux à trois ans sanctionné par un diplôme universitaire. L'ILA a délocalisé en partie son enseignement puisque cette formation a lieu simultanément dans le nord et dans le sud. Il enseigne d'autres langues comme l'arabe et le hindi. En même temps, le mandarin est enseigné dans un lycée et trois collèges de l'île à raison de deux à trois heures hebdomadaires, sur un effectif variant de 10 à 15 élèves par classe. On peut se demander si on ne peut pas appliquer à La Réunion l'analyse que J. L. Alber a faite à propos de Maurice :

Le fait que les langues ancestrales soient pour la plupart enseignées en option dès l'âge de cinq ans ne change rien à cette situation d'érosion. Leur présence dans les programmes d'enseignement, à côté de l'arabe destiné essentiellement aux membres de la communauté musulmane, renvoie de façon primordiale à la fonction *emblématique* qu'elles incarnent dans les relations inter-ethniques<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> En 1990, Mgr Margeot, alors évêque de Maurice, s'inquiétait dans sa *Lettre Pastorale* de "l'hyper-compétitivité" scolaire chez les Chinois, estimant qu'elle entraînait le laminage des personnalités "que reflètent les réponses stéréotypées des candidats" (*L'Aurore*, avril 1990).

<sup>38</sup> L. Vandermeersch, *Le Nouveau Monde sinisé* (Paris : PUF, 1986), 156.

<sup>39</sup> J. L. Alber, *Vivre au pluriel, production sociale des identités à l'île Maurice et à l'île de La Réunion* (Saint-Denis : Publications de l'Université de La Réunion, 1990), 11.



Mais avant cette officialisation qui apparaît à certains comme une réhabilitation, l'enseignement du mandarin avait déjà commencé au niveau des associations. Ainsi, l'AROC (Association des Réunionnais d'Origine Chinoise) fondée vers 1979 avait inscrit au programme de ses activités ce type d'enseignement. A Saint-Pierre, l'ex-Yukiao hok-kao vit en 1966 la fondation d'une association culturelle et sportive, de type loi 1901, le Panthères-Club : en 1975 furent construits une nouvelle salle de classe et un terrain de sports où sont pratiqués actuellement le basket-ball et le tennis. Des cours de mandarin pour enfants et adultes y sont donnés, comme à l'Amicale de l'Ecole Franco-chinoise de Saint-Paul. Nous remarquons l'accent mis sur le mandarin comme langue de référence, ceci au détriment des dialectes qui ont été utilisés par les immigrés. Nous remarquons aussi que la vie associative officielle pour les Chinois depuis la dernière décennie s'articule essentiellement autour de la vie *culturelle*. Cet adjectif revient dans l'appellation adoptée par plusieurs d'entre elles : nous l'avons relevé pour plusieurs associations. Nous avons remarqué le rôle joué par les anciens élèves des écoles franco-chinoises : ils ont gardé des liens qui se retissent occasionnellement dans la vie économique, mais qui gardent leur force surtout dans la vie associative. Cette génération, qui dépasse la tranche d'âge de la cinquantaine à l'heure actuelle, anime souvent les dernières associations héritières du passé, en particulier celles que fondèrent leurs pères, que ce soit le Namsun tong (Nanshun tang) présidé par Raphaël Chane-Nam ou celle des Namsun de Saint-Denis animée par Clément Cheung-Kin, tous deux anciens élèves de l'école de Saint-André. De cette dernière nous précisons qu'il existe une association de ses anciens élèves fondée dans le cadre de la loi de 1901, et qui se réunit régulièrement, par exemple pour fêter le Jour de l'An chinois. Un grand nombre d'autres associations relève de l'optique culturelle, même si cet adjectif évoqué plus haut n'est pas mentionné : ce qui est le cas du Lotus-Club, des Namsun tong, etc., et plus récemment, de l'association Qilin, créée à la mi-1992 par un groupe de jeunes de Saint-Denis, qui a eu l'originalité de produire une revue bilingue, *Qilinbao*.

En effet, nous avons noté l'existence d'une littérature bilingue, en particulier au niveau de la presse. Elle émane d'associations fondées par des jeunes. La presse a constitué pour eux le mode de diffusion privilégié en leur permettant de se faire l'écho de leurs préoccupations et de leur combat. Le *Bulletin de L'AROC* et le *Qi Lin Bao* représentent, à une dizaine d'années d'intervalle, les efforts de l'intelligentsia réunionnaise d'origine chinoise pour promouvoir certaines valeurs dont leurs aînés se préoccupaient déjà. Le *Bulletin de L'AROC* a été lancé en 1982 par de jeunes Chinois dont certains étaient revenus de métropole après un séjour de plusieurs années (et dont quelques-uns ont fréquenté les

écoles franco-chinoises), et avaient créé l'AROC (Association des Réunionnais d'Origine Chinoise). Le premier numéro est publié par la Nouvelle Imprimerie Dionysienne. Il comporte une dizaine de pages, avec des articles bilingues. Quant au *Qi Lin Bao*, il a été créé en 1992 ; ce magazine semestriel se définit comme une *Revue Culturelle Chinoise* et tire son nom de la licorne, l'une des "quatre créatures intelligentes" (parmi lesquelles on compte aussi le phénix, la tortue-serpent et le dragon). Tentative révélatrice puisque c'est sur l'initiative d'un groupe de jeunes qui assume de façon bénévole l'écriture des articles et la mise en page de la revue. Cette dernière est en grande partie bilingue. Comme pour *Le Bulletin de l'AROC*, la revue est en fait l'émanation d'une association du même nom qui a choisi ce type de vecteur pour atteindre son objectif. Un des éditoriaux du premier numéro déclare : "Nous avons constaté que beaucoup de jeunes aujourd'hui en quête d'une identité culturelle, ressentent le besoin de se "ressourcer". Le but de l'association est de resserrer les liens entre les membres de la communauté chinoise de La Réunion et de favoriser une meilleure connaissance de la culture et de la civilisation chinoises, car nous avons senti un besoin dans ce sens".<sup>40</sup> Dans le numéro 3, nous avons été intéressée par la lettre de Huo Bai Hua, homme d'affaires et enseignant de chinois, qui est né en Chine et qui a découvert La Réunion il y a quelques années ; il nous livre sa vision de l'île : émerveillement devant la beauté du paysage, admiration face à la coexistence pacifique de différentes ethnies, mais inquiétude en raison de la "désinisation" des jeunes <sup>41</sup>... On constate avec la naissance de cette revue les symptômes d'un phénomène de persistance culturelle qui concerne souvent des jeunes de la troisième, voire de la quatrième génération ; cependant, à la différence des membres fondateurs de la précédente, ils n'ont pas eu la scolarité des écoles franco-chinoises. Très au fait des moyens modernes de mise en page des revues, ils allient un savoir-faire ultramoderne à une curiosité insatiable pour leur terre d'origine et les traditions ancestrales. La présidence de l'association est assurée par Alexandre Lock-Yam-Lam, dentiste de son état, qui nous a parlé de la nécessité qu'il avait ressentie de "donner une impulsion concrète au besoin culturel qu'il avait ressenti chez les jeunes". On est interpellé par la façon dont la culture chinoise perdure chez une génération en principe très occidentalisée, très insérée dans le monde réunionnais (plus que la précédente de par les changements accélérés de cette société), même s'il s'agit de l'action d'une minorité. Est-ce un contrepoids nécessaire à une formation intellectuelle très marquée par l'occidentalisation?

<sup>40</sup> "L'association", *Qi Lin Bao* N° 1, juillet 1992, 4.

<sup>41</sup> *Qi Lin Bao* N° 3, août 1993, 4.

Le contexte politique créé par l'après-guerre a entraîné la création de poches de résistance franco-chinoises chez des maîtres d'écoles, inquiets devant l'occidentalisation de leurs descendants et la perte des valeurs chinoises chez les jeunes, mais permet aussi l'émergence d'une expression bilingue, ce qui confirme l'affirmation de Claude Hagège, pour qui "l'écriture est une analyse linguistique à des degrés divers de conscience".<sup>42</sup>

L'occultation de l'histoire des écoles franco-chinoises de la mémoire collective est révélatrice, en particulier chez les descendants de ceux qui les ont fréquentées et qui constituent la troisième ou la quatrième génération. Elle montre avec quel degré d'efficacité le rouleau compresseur de la politique a bien marché. Vécue comme instrument de promotion sociale, l'école française a fait partie aussi d'une sorte d'entreprise de décerveau, d'une désinisation quasi complète dont le cas se rencontre assez dans les communautés chinoises d'outre-mer.

Mais il est certain que la réalité occultée se traduit par des refus informulés, des malaises confus, un mal-être sourd. Ces derniers n'ont même plus le recours à l'exutoire que les mythes offrent à l'imaginaire. Sans doute est-ce l'inévitable situation que crée le contact des cultures, même dans le meilleur des cas. Ainsi que le constate Sélim Abou,

même si aucune dissociation entre culture éthique et famille, père et enfant, ne vient gauchir l'opération symbolique de la nomination, c'est dans la culture de la société réceptrice que, pour les descendants d'immigrants, cette nomination doit faire valoir ses effets, c'est-à-dire obtenir la reconnaissance : elle est ici représentation sociale. Dans cette situation conflictuelle, il n'est pas étonnant de voir souvent, chez des descendants d'immigrés, des phénomènes d'apparence psychotique — agressivité dissociatrice, obsession de la mort, sentiment de persécution — qui sont en réalité une tactique d'approche du statut que la société réceptrice réserve à la mort et, par le fait même, à une reconnaissance fondée de ses nouveaux citoyens<sup>43</sup>.

Face aux changements de *patterns* de la culture originelle consécutifs à l'acculturation, il s'agit peut-être de dresser un constat objectif sans dramatisation outrancière. "La sociologie française, déclare Roger Bastide en parlant de l'acculturation, a insisté sur l'importance des conflits. Mais nous devons tout de même faire attention de ne pas accorder

<sup>42</sup> C. Hagège, *L'homme de paroles* (Paris : Fayard, 1985), 78.

<sup>43</sup> S. Abou, *L'identité culturelle, Relations interethniques et problèmes d'acculturation* (Paris : Editions Anthropos, 1986).

trop d'importance aux effets désorganiseurs d'un conflit et minimiser, par voie de conséquence, ses effets désorganiseurs."<sup>44</sup>



---

<sup>44</sup> R. Bastide, *Anthropologie appliquée* (Paris : Payot, 1971), 62.